

Murets en pierres

Les murs en pierres sèches sont un patrimoine remarquable de notre village et principalement du chef-lieu. Celui qui longe la route du Bois est en très mauvais état et nous avons prévu de le reconstruire.

Le propriétaire de la parcelle nous a proposé de nous céder une bande le long de la route pour nous permettre de reconstruire ce mur en élargissant la voie. Une entreprise sera mandatée pour « pousser » les pierres et couler une fondation. La reconstruction, elle, est envisagée dans le cadre d'un chantier participatif entre août et septembre. Tous ceux qui seraient intéressés pour participer à ce chantier sont invités **le lundi 25/07, à 20h en mairie pour parler de l'organisation de ce travail.**



- **Le 16 juillet : Ciné en plein air**, place de l'église à Dullin.
« La famille Bélier ». Pour votre confort, munissez-vous d'une chaise de plein air ou d'une couverture ainsi que de vêtements chauds.
La projection commence à la tombée de la nuit.



- Du **21 juillet au 14 Août : Exposition Jardin des toiles** :
À la Salle des fêtes de Dullin. Ouvert du jeudi au dimanche 15h30-19h30.
Entrée gratuite. Ouvert à tous.



- Le **samedi 23 juillet à partir de 19h**. Vernissage de l'exposition suivi du spectacle réalisé par la troupe « tagadatsin » (polyphonie vocale).
Spectacle gratuit, Restauration et buvette sur place.
En partenariat avec l'AEL. A la Salle des fêtes de Dullin.

- du **5 au 13 Août** : Festival des nuits d'été : <http://www.festivallesnuitsdete.fr/>

- **le 7 Août Fête du village au chef-lieu**. Jeux, manèges, ateliers, concours de pétanque, **repas en soirée** avec animation sur réservation et **feu d'artifice**.
Organisée par le comité des fêtes. Réservation auprès de Fabienne au 04-79-36-01-17

- **Le 10 août à 11h Place du village**. Dans le cadre du festival des Nuits d'été :
Venez écouter « Duo Sabil », Musique orientale



Retrouvez l'ensemble des actualités sur www.dullin.fr. Et pour faire part de vos remarques, informations ou idées, contact@dullin.fr

DULL'INFO

N°9

JUIL 2016



La lettre d'information de la municipalité de

Dénomination et numérotation des voies

Le projet de dénomination des voies et de numérotation prend forme avec l'appui technique de la Poste. Les principes retenus :

- Conservation quand cela est possible (pas de doublon, ni d'homonymie) des noms des hameaux pour la dénomination des routes. Ex : Route du Bois ; chemin de la Roue
- Numérotation croissante depuis un point « 0 », situé en bas de l'auberge, au carrefour de la RD 36 A, de la route du chef-lieu et de celle du Rondelet.
- Choix des grandes directions pour les 2 départementales qui traversent le village : route d'Ayn et route de la Broidoire pour le RD37 et route du lac pour la RD36.
- 3 catégories de voies sont retenues : route ; chemin ; impasse

Une présentation de ces travaux vous sera faite en temps voulu pour écouter vos remarques et avoir un échange sur la mise en application du projet.

Bilan Plan Local d'Urbanisme



Comme annoncé dans le dull'info d'avril 2016, la commune a commencé un travail de bilan du PLU. La commission se réunit tous les mois et arpente à pied ou à vélo les routes de Dullin afin de mieux prendre connaissance du terrain : paysage à conserver, patrimoine à mettre en valeur, terrain à bâtir, etc.

Il nous reste à étudier le secteur du Guicherd (incluant le Tilleray, Gallin, Pothin et Frandin). Une synthèse de ce diagnostic et des perspectives vous sera présentée à l'automne.

Eclairage public

Un diagnostic complet de l'éclairage public a été mené pendant l'hiver dernier. Ce dernier est vieillissant (plus de cinquante ans d'âge) les armoires électriques et les ampoules ne sont plus aux normes et nécessitent une réhabilitation.

La commune compte 8 armoires électriques dont celle du Chef-lieu qui gère presque tous les lampadaires situés de l'Auberge à la place. Les 7 autres gèrent 9 lampadaires isolés, dont les emplacements ne correspondent plus forcément avec des besoins avérés.

Tous ces éléments ont poussé le conseil municipal à se dire qu'il semblait plus judicieux de faire enlever certains points lumineux au lieu de les réhabiliter. Sans vouloir devenir un « Village Etoilé » comme la commune de St Franc, nous allons donc dans un premier temps restaurer l'éclairage du chef-lieu et nous aviserons en 2017 des emplacements à maintenir ou modifier.

Eté 2016 – Accès aux plages

RAPPEL

Habitants de Dullin, n'oubliez pas de demander votre **carte de plage à la CCLA**.

Photo et justificatif de domicile sont nécessaires.

Tarif 2016 : **10€** adultes et **5€** enfants (à partir de 5 ans).

La carte de plage donne également accès gratuitement à la navette estivale de la CCLA.

Il existe également une carte résident pour le seul usage de la navette (5€).

Retrouvez les Horaires sur www.dullin.fr



Eaux pluviales

Les quantités anormalement abondantes de précipitations des mois de mai et juin ont entraîné quelques désagréments chez des particuliers et ont fait l'objet de certaines questions en mairie. Quelques principes qui s'appliquent à ces écoulements.

- *Les propriétés riveraines situées en contrebas du domaine public routier sont tenues de recevoir les eaux de ruissellement qui en sont issues.*
- *Toutefois, si des travaux réalisés sur le domaine public communal routier modifie sensiblement, par rapport aux conditions naturelles initiales, le volume ou le régime ou l'emplacement de l'exutoire de ces eaux de ruissellement, la commune est tenue de réaliser et d'entretenir, à sa charge, les ouvrages hydrauliques nécessaires pour évacuer sans dommage ces eaux de ruissellement.*
- *Les eaux naturelles, c'est-à-dire issues de la pluie, de la fonte des neiges, des débordements des étangs et marais, circulent librement en ruisselant le long du relief. C'est pourquoi l'écoulement naturel de l'eau crée une servitude que les terrains situés en contrebas doivent supporter. Le propriétaire d'un terrain situé en contrebas (appelé fonds inférieur) est tenu de supporter l'écoulement des eaux naturelles qui ruissent sur son terrain, venant du terrain situé plus haut (appelé fonds supérieur).*
- Par ailleurs, le ravinement peut boucher des aqueducs, des grilles ou des cunettes du domaine public. Il suffit d'un coup de pelle ou de pioche pour nettoyer et éviter des débordements. Certaines personnes agissent naturellement pour remédier à ces problèmes. A minima, signalez les dysfonctionnements en mairie pour que nous puissions intervenir.

Solidarité



La commune de Dullin a été sollicitée par l'association Savoie Solidarité Migrants Aiguebelette (SSMA) pour accueillir une famille. Consciente de la solidarité nécessaire à avoir avec des populations en difficultés, le Conseil Municipal a accepté de mettre à disposition d'une famille géorgienne de 5 personnes (1 maman et 4 enfants) un appartement communal. Avec l'aide d'une petite équipe pour le déménagement, elle l'a intégré le 28 juin. Les différentes charges incomberont à l'association.

Deux enfants en bas âge viendront renforcer les effectifs du RPI, en forte baisse à la rentrée prochaine. Si vous êtes sensibles à cette cause et que vous voulez apporter un soutien à l'Association, contactez : ssma@gmx.fr ou sa secrétaire Frédérique Larcher : 04 79 44 11 81 ou encore Brigitte Delhomel : 04 79 36 75 65

La Gymnastique Volontaire fête ses 10 ans

Le club de gymnastique volontaire d'Ayn – Dullin continue ses activités sportives le mercredi soir de 20h à 21h15. Cette activité est assurée par Stéphanie, professeur diplômé de GV. Les cours se déroulent dans la salle des fêtes de Dullin. Cette année, le club fête ses 10 ans.

A la rentrée, les cours reprennent : le mercredi 14 septembre. Venez nous rejoindre, l'ambiance est conviviale, l'activité est adaptée à chacun. L'adhésion est de 80 euros pour l'année.

Chaque participant amène son tapis de sol et ses baskets réservées pour la salle.

Le club GV d'Ayn-Dullin

Rentrée scolaire 2016

Baisse des effectifs :

Mme GODEAU prendra en charge la petite, la moyenne et la grande section de maternelle soit 24 élèves prévus. Les CP et CE1 seront 17 élèves. M. LIEVRE ayant été muté à Chambéry, nous attendons le nom du remplaçant. En septembre la classe des CP, CE1 revient à Dullin ce qui facilitera les transports en car le midi pour amener les enfants à la cantine

A Ayn, Mme ANDRIOT aura les niveaux CE2, CM1 et CM2 soit 16 élèves.

Pour clôturer cette année scolaire une jolie fête de l'école a eu lieu le 1/07 grâce à la cagnotte des mômes, les enseignants et le personnel du périscolaire. Un grand merci à tous !



Bibliothèque

- L'équipe de bénévoles vous accueille **le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 17h à 19h**. De nombreuses nouveautés sont arrivées !
- Un atelier d'écriture est né. Vous aimez écrire, vous aimez partager. Venez participer à l'atelier d'écriture, tous les quinze jours à la bibliothèque, **le jeudi de 18h30 à 20h**. Ouvert à tous, en toute simplicité. 4 Reprise des ateliers le 8 septembre puis tous les 15 jours en suivant. Et pour nous contacter : biblio@dullin.fr

